



Pour la levée immédiate et sans condition du blocus de Gaza

La bande de Gaza : territoire palestinien enclavé

- **Occupée et assiégée par Israël** qui maintient depuis 2007 un blocus étanche par voie terrestre, maritime et aérienne,
- **Soumise à des attaques militaires israéliennes** périodiques, massives, destructrices et meurtrières (2008-2009, 2012, 2014, 2021)
- **2,3 millions d'habitants** (dont près de 70 % sont des réfugiés-expulsés lors de la Nakba de 1948) **sont enfermés dans un des territoires les plus denses au monde, privés de leurs droits humains fondamentaux depuis 15 ans.**



15 ans de blocus, il est grand temps de dire : STOP !

Le blocus de Gaza doit être levé dès maintenant !

L'occupation, l'apartheid, l'oppression du peuple palestinien par Israël, doivent cesser !

Avec ses partenaires, l'AFPS appelle le gouvernement français et les autorités européennes à agir pour :

- la levée immédiate et sans conditions du blocus de Gaza,
- l'arrêt de toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël,
- la mise en place de sanctions contre Israël pour le respect du droit,
- le soutien à la Cour Pénale Internationale.

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus :

www.france-palestine.org

afps@france-palestine.org

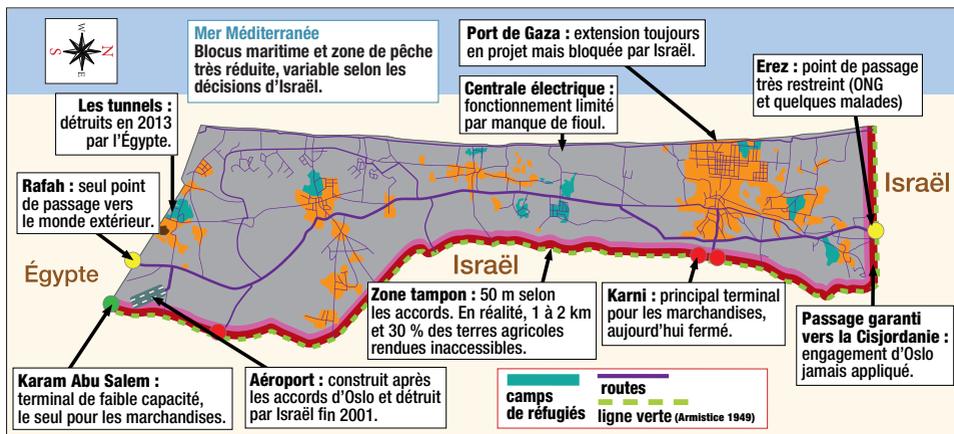
Suivez-nous sur



@AFPSofficiel

Une population en captivité, une économie en ruine

- **Pas de liberté de circulation** des personnes.
- **Restrictions sévères** des importations et des exportations.
- **Perte importante de terres agricoles** en raison d'une « zone tampon » imposée par Israël le long de la barrière de séparation, destruction des cultures, paysans empêchés d'aller sur leurs terres.
- **Restrictions strictes de la zone de pêche** menaçant la survie des pêcheurs, victimes en outre des tirs de l'armée israélienne lors de leurs sorties en mer.
- **Pénurie électrique chronique** exacerbée lors des attaques israéliennes : répercussions dramatiques pour la population et pour les activités économiques qui en dépendent.
- **Entrave au fonctionnement des systèmes d'eau et d'assainissement**, avec un risque grave pour la santé publique (97 % de l'eau impropre à la consommation).
- **Un taux de chômage très élevé** - 52 % de la population - 67,5 % des jeunes et **7 familles sur 10** en insécurité alimentaire.



Une situation insupportable et contraire au droit

La Bande de Gaza, avec la Cisjordanie et Jérusalem-Est, fait partie du territoire palestinien occupé par Israël ; elle subit également la fragmentation et la ségrégation propre au régime d'apartheid israélien.

Le blocus de Gaza est une punition collective proscrite par la 4^{ème} convention de Genève, une persécution continue et systématique contre un peuple, constitutive du crime d'apartheid, qui est un crime contre l'humanité selon le droit international.

L'ONU, comme les ONG palestiniennes et internationales, appellent à mettre fin à ces mesures contraires au droit et qu'aucun prétexte de « sécurité d'Israël » ne peut justifier.

Solidaire, créative, attachée à l'éducation et à l'avenir de ses enfants, la population de Gaza résiste, mais souffre terriblement de la situation. Les traumatismes infligés à la population sont dévastateurs, en particulier chez les enfants.